

Hauts-de-France, Nord
Fromelles

Ensemble de 3 casemates 16, 17 et 18

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59004851

Date de l'enquête initiale : 2012

Date(s) de rédaction : 2014

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Les ouvrages fortifiés de la Première Guerre mondiale

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : casemate

Appellation : 16, 17 et 18, blockhaus

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales : 2014, 0A, 145

Historique

Ces trois casemates alignées sur une trentaine de mètres se trouvaient, pendant la guerre, sur la première ligne de la première position allemande, à 200 m. des positions britanniques, comme le montre la photographie du 24 septembre 1919. Ce sont les rares vestiges de la kyrielle d'abris construits, détruits puis reconstruits encore sous les feux adverses. On peut les dater, sans craindre de se tromper beaucoup, des derniers mois de la guerre. Leurs différences correspondent sans doute à des fonctions particulières : casemates à munitions, à personnel etc..

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Description

Ces trois casemates sont alignées selon un axe nord-est / sud-ouest. Celle située à l'est est la plus enterrée. Elle ne présente au regard qu'une voûte en béton armé. La casemate centrale est du même type quoiqu'un peu plus grande (5 m. sur 3 de dimensions extérieures). Également en extrados de voûte, elle possède un accès par le pignon ouest et une ouverture, malgré l'encaissement de l'édifice, est visible sur le côté sud. La troisième, enfin, à l'ouest est une casemate de 5 m. sur 3,5 m. dont la face sud est entièrement ouverte. Son couverture est plat.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : terrasse ; extrados de voûte

Typologies et état de conservation

État de conservation : désaffecté

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre

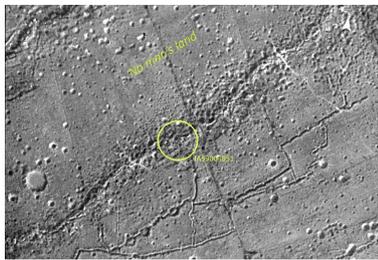
Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents figurés

- Photographie aérienne du 24/09/1918 (Imperial War Museum, Londres ; 32950).

Illustrations



Vue aérienne du 24 septembre 1918. En haut à gauche, les lignes britanniques. Au centre, la position des 3 casemates sur la première ligne de la première position allemande.
Entre les deux : le no man's land
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900430NUCA



Vue aérienne des 3 casemates
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900431NUCA



Vue générale des trois casemates, vers l'ouest
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145904641NUCA



La casemate centrale, entrée sur pignon est
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145904643NUCA



La casemate centrale, vue latérale vers le nord
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145904642NUCA



La casemate ouest, élévation sud
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR31_20145904644NUCA

Dossiers liés

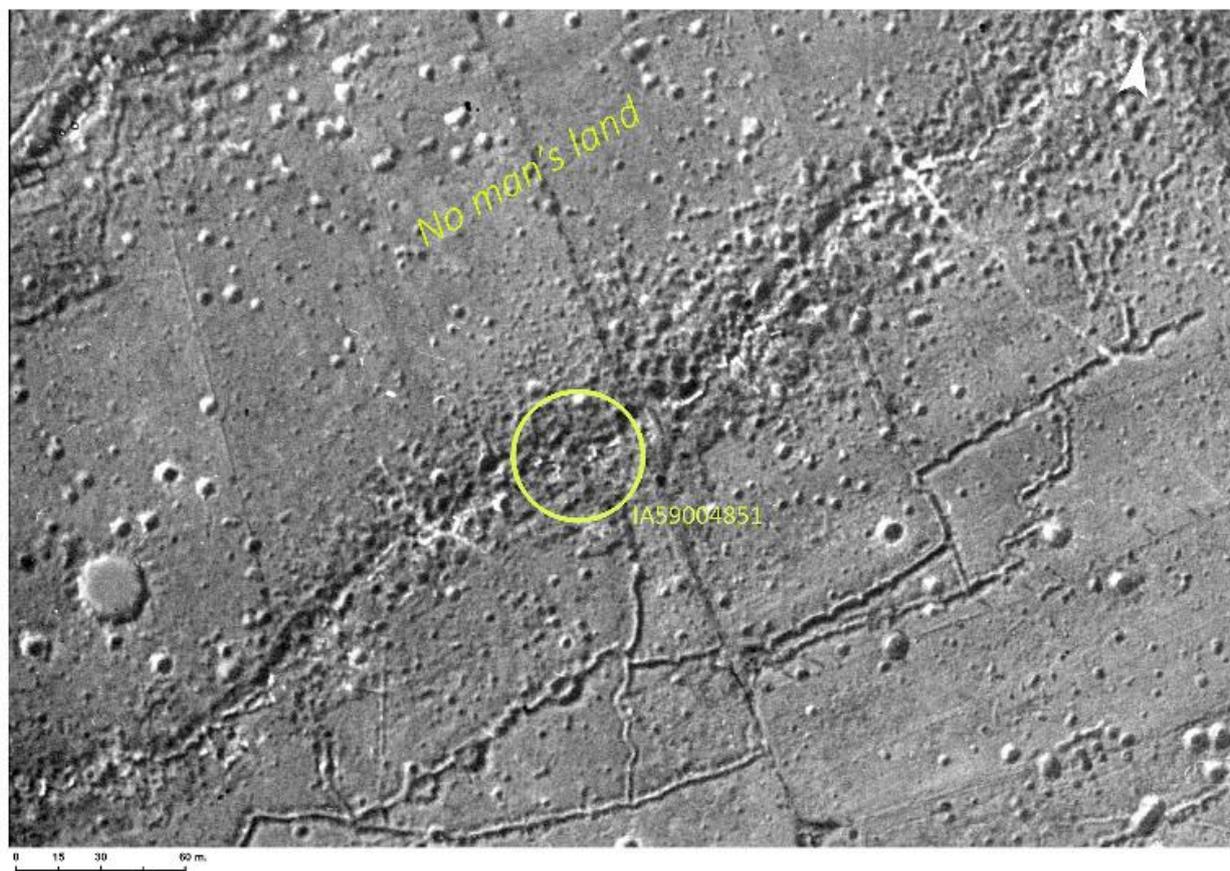
Dossiers de synthèse :

Les ouvrages fortifiés de la première guerre mondiale : le Champ de bataille des Weppes - dossier de présentation (IA59005044)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Jean-Marc Ramette

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue aérienne du 24 septembre 1918. En haut à gauche, les lignes britanniques. Au centre, la position des 3 casemates sur la première ligne de la première position allemande. Entre les deux : le no man's land

Référence du document reproduit :

- **Photographie aérienne du 24/09/1918** (Imperial War Museum, Londres ; 32950).

IVR32_20175900430NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

Date de prise de vue : 24/09/1918

(c) Imperial War Museum, London, United-Kingdom ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne des 3 casemates

IVR32_20175900431NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

Date de prise de vue : 2013

(c) IGN ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des trois casemates, vers l'ouest

IVR31_20145904641NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La casemate centrale, entrée sur pignon est

IVR31_20145904643NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La casemate centrale, vue latérale vers le nord

IVR31_20145904642NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La casemate ouest, élévation sud

IVR31_20145904644NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation